

Déclaration d'explication de vote sur la DHG et sa répartition

Dans le contexte de mise en place de la réforme du lycée les élus enseignants sur les listes « SNES et Sympathisants », «Professeurs Indépendants », ainsi que les élus parents FCPE, PEEP et PERM **du lycée Richelieu de Rueil-Malmaison**, dénoncent :

- **la dotation horaire globale attribuée au lycée pour la rentrée 2011,**
- **les principes de sa répartition qui conduisent à l'échelle locale, faute de moyens horaires suffisants, à des restrictions d'enseignements et des suppressions de postes.**

De ce fait, ils déclarent voter contre la DHG et les principes qui fondent sa répartition.

La réforme engagée est de grande ampleur, puisqu'elle concerne la structure du dispositif éducatif et la refonte des Baccalauréats, avec notamment la mise en place des enseignements conduisant au bac STI2D. Pour cela les enseignants devront acquérir des savoirs et compétences différents des spécialités STI ce qui va fragiliser les enseignants pendant toute la période de transition. Pour réussir cette ambitieuse réforme, outre les enjeux humains, il est bien sûr indispensable que la dotation horaire soit suffisante pour permettre le déploiement du dispositif pédagogique adéquat de façon durable.

Or, de façon globale, la dotation horaire insuffisante, la régression des heures de cours et de postes, particulièrement dans les matières scientifiques (physique appliquée, génie mécanique) n'est pas porteuse de ce cadre de confiance et compromet la réussite de la mise en place de cette réforme.

Nous rendons acte à Mme le Proviseur d'avoir utilisé toutes les ressources disponibles pour bâtir le projet de répartition de la DHG dans ce contexte de dotation horaire insuffisante.

Cela ne suffit malheureusement pas. Les problèmes suivants subsistent et motivent notre opposition au projet soumis au vote du CA du 7 février :

- l'effectif prévu de 2162 élèves, en augmentation notable, excède largement les capacités d'accueil du lycée retenues dans les hypothèses de construction,
- L'effectif élevé du nombre d'élèves par classe (35 élèves et plus) est un obstacle à la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée nécessaire à la réussite de tous les élèves,
- les heures d'enseignant par élève (H/E ou HP/E) sont en diminution de près de 5 % par rapport aux prévisions présentées en CP de février 2010,
- la suppression de la classe intermédiaire 1^{ère} ES/S n'est pas acceptable, alors que cette classe a permis à de nombreux élèves de réussir leur parcours scolaire,
- la suppression d'une heure d'enseignement histoire-géographie en ABIBAC terminale,
- la suppression de la formation d'italien LV3 grand débutant en première,
- la suppression d'un groupe d'enseignement d'histoire des arts en seconde,
- la diminution des horaires en effectifs allégés en mathématiques en classe de seconde,
- le relèvement du seuil de recrutement en BTS TC, BTS rare et adapté aux besoins locaux d'emploi, remet en question le seuil de dédoublement actuel, accroît l'hétérogénéité de la section et la rend vulnérable.

Nous demandons que plus d'heures postes soient attribuées afin de pouvoir assurer les missions d'enseignement dans de meilleures conditions pédagogiques et matérielles et permettre l'accompagnement des élèves en difficulté dans nos classes de 2^{ndes}, 1^{ères} et terminales, avec comme ambition la réussite de tous les élèves.

Si certaines évolutions engagées dans le cadre de la réforme apportent des ouvertures intéressantes (accompagnement personnalisé, tutorat, implication des lycéens...) on doit malheureusement constater que les moyens correspondants pour la mise en pratique sont bien vagues, ou absents, ou pourvus en heures supplémentaires sur la base du volontariat.

En conclusion générale, la dotation horaire insuffisante fait donc obstacle à la réalisation efficace des missions éducatives et d'enseignement et justifie notre vote contre la dotation ainsi que sa répartition.